

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Pêche tenue **le 23 décembre 2020 à 19 h 30** par vidéoconférence. **Arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 et Arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020**

Présidée par le maire Guillaume Lamoureux

Sont présents

M Réjean Desjardins, conseiller
M. Michel Gervais, conseiller
M. Francis Beausoleil, conseiller
Mme Carolane Larocque, conseillère
Mme Pamela Ross, conseillère
M. Claude Giroux, conseiller
M. Richard Gervais, conseiller

Sont aussi présents

M. Marco Déry, directeur général et secrétaire-trésorier
Mme Sylvie Loubier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Évelyne Kayoungha, agente aux communications

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Cette séance a été dûment convoquée selon les formalités prévues au Code municipal du Québec;

Le Maire Guillaume Lamoureux, président de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte; il est _____

Auditoire : il y _____ participants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à _____ et se termine à _____.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20-

Après lecture de l'ordre du jour par M. le Maire Guillaume Lamoureux

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ DE

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Appel de projets au Fonds pour la large bande universelle, (VRR) Volet de réponse rapide

20-

Considérant qu'un appel de projets au Fonds pour la large bande universelle a récemment été lancé ;

Considérant que le Fonds pour la large bande universelle appuie des projets d'infrastructure à large bande et mobile en vue d'offrir un service Internet haute vitesse à des ménages en milieu rural et éloigné qui n'ont pas accès à un service d'une vitesse d'au moins 50 mégabits par seconde (Mbps) ;

Considérant que le volet de réponse rapide est un volet spécial du Fonds pour la large bande universelle conçu pour répondre à des besoins immédiats de connectivité, un élément clé de la Stratégie canadienne pour la connectivité ;

Considérant que la Municipalité de La Pêche désire présenter une demande d'aide financière pour un projet d'acquisition d'un maximum de 196 terminaux de Starlink;

Considérant que l'objectif de ce projet est de brancher à Internet haute vitesse et d'ici novembre 2021, 196 résidences situées dans des zones de La Pêche qui sont éligibles à ce programme de financement;

Considérant que la pandémie force plusieurs citoyens qui travaillaient à l'extérieur de la maison à faire du télétravail, et que les adresses ciblées par cette application sont dans des secteurs mal-desservis par les fournisseurs internet et dans lesquels des solutions filaires sont peu probables même à long terme ;

Considérant que les fonds nécessaires au financement de la contribution municipale sont disponibles et ont été réservés aux fins de projets de ce type par l'adoption de la résolution 20-314 ;

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ DE**

ET résolu que ce conseil municipal autorise et appuie la présentation d'une demande à Innovation, Sciences et Développement économique du Canada dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle, volet de réponse rapide (VRR) pour un projet d'acquisition d'un maximum de 196 terminaux de Starlink ;

Confirme son engagement financier pour sa part des coûts admissibles au projet, soit 31 801\$ correspondant à 25% des coûts directs admissibles pour l'acquisition des 196 terminaux plus les frais incidents non admissibles à une aide financière tels que les taxes et frais de transport ;

Autorise le maire ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité de La Pêche, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution ;

Transmets une copie de cette résolution aux députés M. Robert Bussière et M. William Amos.

LEVÉE DE LA SÉANCE

20-

**IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ DE**

ET résolu que la séance de ce conseil municipal soit levée à

Guillaume Lamoureux
Maire

Marco Déry
Directeur général et secrétaire-trésorier